

UNE REVENDICATION SALARIALE LÉGITIME !

Si pour la **CFTC ARF** la demande d'augmentation salariale est de **+3.5%**, la demande pour la société **ARL** est de **+3.5%**, **plus une mise à niveau** de la grille par rapport au **marché de la Logistique** : notre demande est donc de **+4.2%** pour le **1er janvier 2022**, **et d'un accord comportant** une **clause de revoyure au premier trimestre 2022** pour permettre l'ajustement par rapport à l'inflation INSEE prévue, et à la situation de l'entreprise !

Pourquoi cette revendication spécifique ARL ?

Simplement quand on voit les annonces d'offres d'emploi de chez LIDL par exemple, - pour des opérateurs logistiques équivalent de chez ARL, avec pourtant une seule "classification", qu'on soit réceptionnaire, préparateur, cariste, ou en expédition, le salaire proposé équivalent à un 2B, au bout de 6 mois, est **à +4.2% au dessus de la grille Auchan !**

Cet écart sur nos grilles explique en grande partie les **difficultés de recrutement** depuis quelques temps en logistique, surtout **depuis l'envolée des implantations d'entrepôts**, le développement du e-commerce, etc....

Depuis 2017, la **volonté d'embaucher** était quasi nulle, puisqu'il était facile de recruter des intérimaires, et que le **schéma directeur de la Supply Chain impliquait une pause dans les embauches** en attendant de savoir où on allait. Maintenant qu'elle se fait jour au sortir de ce (dernier ?) PSE, pour essayer de fidéliser la main d'oeuvre formée et efficace, **l'écart de notre grille par rapport à la concurrence et à la branche Logistique nous empêche de recruter de façon optimale**, et dans des délais raisonnables **pour servir convenablement nos clients !**

Il est donc plus qu'urgent de **mettre nos salaires à la hauteur du marché**, d'où notre **demande spécifique ARL**. d'autant qu'on ne peut plus compenser par les **16 ou 17 mois de salaires** dont on pouvait se targuer à une **époque désormais révolue...**

Négociations sur les salaires au global d'ARF ou par bloc d'activités, la reconnaissance des métiers et leurs justes rémunérations sont "**LES PRIORITÉS**" !